

Et si vous choisissiez enfin  
*une médecine*  
qui prend soin...  
*de vous aussi ?*



Une autre façon  
d'exercer  
et un *choix de vie*

## MÉDECIN PRATICIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



**Horaires de bureau**



**Télétravail possible,**  
organisation souple de votre activité,  
équilibre vie professionnelle et vie privée



**Temps plein ou temps partiel**  
au sein d'une équipe  
pluridisciplinaire investie



**Quelques jours par semaine**  
ou seulement quelques jours par mois



**7 à 8 visites par jour maximum**



**Rémunération attractive :**  
8875 € bruts pour un temps complet.



Possibilité de participation à la mutuelle santé  
(315 € par an pour un temps plein) et prévoyance  
(159 € par an pour un temps plein) en cas d'adhésion  
à la Mutuelle Nationale Territoriale, bénéfice  
des prestations du CNAS, **premier organisme  
national d'action sociale pour le personnel  
territorial, Chèques déjeuner**



Accompagnement individualisé à l'installation



Formation continue



Une médecine de prévention qui remet  
l'humain au premier plan



Un temps médical préservé : consultation  
de 0h45 à 1h par agent.



Un territoire rural offrant une excellente  
qualité de vie



**Vous êtes un médecin soucieux de la santé  
au travail ?**

*Et si votre meilleure décision médicale  
était aussi votre meilleur choix de vie ?*

**Envisageons ensemble  
votre projet !**



*Contactez-nous*



02 33 80 48 14



n.robert@cdg61.fr



<https://www.cdg61.fr>

*Scannez-moi !*



**CDG 61**  
Centre de Gestion de la  
Fonction Publique Territoriale de l'Orne